

Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » Assemblée Générale - 30/09/2022

A l'ordre du jour :

- Visite de l'occupation temporaire situé rue Decock 97
- Présentation du Park Ouest par Toestand
- Etat d'avancement des projets du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest »

Visite de l'occupation temporaire Decock 97

Grâce au Contrat de Quartier Durable, la Commune a acheté un bâtiment situé rue Decock 97. Celui permettra de construire des logements conventionnés. Avant les travaux, la Commune a lancé un appel pour occuper le bâtiment temporairement. Cinq associations ont commencé des travaux pour y accueillir des ateliers et des activités pour le quartier : Carré & co et le projet Made in West, le Collectif Dallas qui construit un pavillon en bois pour le Park Ouest, Samen voor Morgen, Curieus et Espirito Mundo.

Une ouverture festive du bâtiment est prévue le 29 octobre prochain. L'occupation est prévue pour deux ans minimum.

Présentation du Park Ouest par Toestand

Sur la friche entre Beekkant et Osseghem, Bruxelles-Environnement créera un nouveau parc dans plusieurs années. Avant cela, la friche sera utilisée par l'ASBL Toestand pour l'ouvrir déjà aux habitant.e.s et tester des infrastructures et des activités. Ce Park Ouest sera ouvert du mercredi au samedi de 10h à 17h. La partie boisée ne sera pas accessible car le sol est trop pollué en profondeur. Contact : Felix Aerts - 0474.74.56.18.

Une habitante se demande pourquoi on ferme les parcs la nuit alors que certaines personnes aimeraient en profiter. Mme la Bourgmestre explique que pour éviter les trafics de stupéfiants et les nuisances sonores, la Commune préfère fermer les parcs communaux la nuit.

Projets socio-économiques

Le Contrat de Quartier Durable finance depuis 2019 une série de projets à destination du quartier, porté soit par des services communaux, des associations ou des citoyen.ne.s.

8 grandes opérations sont financées tout au long du Contrat de Quartier Durable :

- Casablanca active Pythagoras
- Activation de l'espace public par Samen voor Morgen
- Fabmob goes west par le Fablab de la Maison des Cultures
- Accompagnement scolaire 12-18 ans par ABEF
- Appel à projets Pop-up par le Département Développement urbain de la Commune
- Ekla intergénérationnel par la MAIS
- Inclusion et diversité par Périféria
- Lutte contre l'insalubrité par la cellule habitat de la Commune

Grace aux appels à projets lancés par la Commune, 27 projets associatifs et citoyens ont également pu être financés soit par le Contrat de Quartier Durable, soit par le Contrat de Rénovation urbaine.

Le budget alloué à ces projets, dans le cadre du CQD, est de 924.500 €.

Projets urbains

Centre de Quartier Ouest

Le nouveau Centre de Quartier se composera d'un hall des sports, de nombreuses salles polyvalentes pour des associations et d'un horeca ouvert sur l'espace public, en lieu et place de l'ancien restaurant « Pythagoras » (coin Chaussée de Ninove – Avenue De Roovere). Une grande terrasse avec un potager sera également prévue sur le toit.

Le permis d'urbanisme a été accordé en aout 2022 et les travaux commenceront le 7 novembre 2022. Tout le quartier est invité à la cérémonie de la « Première pierre » organisée le mercredi 9 novembre à 14h30.

Centre de Jeunesse

Le bâtiment situé rue Decock 86-88 sera transformé pour accueillir la maison de jeunes « Centrum West » dont les locaux se trouvent pour l'instant rue de Menin. Le bâtiment accueillera plusieurs salles pour les activités des jeunes, une salle polyvalente ouverte au quartier et des patios fleuris. Le chantier commencera en mars 2023.

Rudy Raes, coordinateur de la maison de jeunes, explique que le bâtiment sera ouvert à tous et que les jeunes peuvent déjà s'inscrire à leur programme d'accompagnement « overkop » (<https://www.overkop.be/>)

Crèche Lessines

A la place du bâtiment rue de Lessines 37-39, la Commune crée une crèche néerlandophone de 48 places. Il y aura également un point de consultation « kind en gezin » et « huis van het kind ». La demande de permis a été introduite en juin 2022. Le chantier pourrait commencer en septembre 2023.

Co-housing Decock et Co-housing Vandenpeereboom Decock

Le bâtiment rue Decock 97 et le terrain à l'angle de la rue Decock et de la Rue Vandenpeereboom ont été achetés par la Commune pour y faire construire des logements conventionnés par un entrepreneur (opérations investisseurs). Les projets ne débiteront pas avant 2024.

Espaces Publics Decock

Les travaux sont composés de plusieurs opérations :

- La rénovation et la sécurisation du parking souterrain et la réouverture du niveau -2
- La rénovation de l'espace public entre les tours pour y créer des espaces de jeux plus verdurisé
- La création d'un parc, d'un espace potager et d'un nouveau terrain de sport le long d'un nouveau passage doux situé entre la rue de Lessines et la rue Decock
- La rénovation de la rue Decock pour créer une voirie apaisée

Après un processus participatif, le permis d'urbanisme a été approuvé en décembre 2021. Les travaux du parking commenceront le 17 octobre 2022. Les travaux sur l'espace public, par un autre entrepreneur, commenceront en novembre 2022.

Plusieurs habitant.e.s s'interrogent sur la suppression du stationnement en surface. Mme la Bourgmestre rappelle en effet que 150 places de parking seront supprimées en surface mais qu'avec la rénovation du parking, 200 places supplémentaires seront créées. Dans la première version du projet, seulement 60 places supplémentaires étaient prévues. La Commune a décidé d'investir un budget conséquent (près de 4 millions d'euros), sur fonds propres, pour rénover le parking en profondeur.

La suppression du parking sera donc entièrement compensée. Il permettra en outre de créer un espace public plus agréable pour les enfants et parents du quartier, plus vert et plus sécurisé.

Un habitant se demande comment le parking sera accessible et sous quelles conditions. Mme la Bourgmestre répond que des discussions sont en cours avec la Région Bruxelloise mais que le parking sera accessible aux habitants des rues proches grâce à leur carte riverain, sans frais supplémentaires.

M. Lazam rappelle qu'un problème important dans le quartier sont les nuisances sonores. Mme La Bourgmestre explique que le nouveau revêtement et la verdurisation prévue dans le projet permettra de diminuer une partie de ces nuisances. En ce qui concerne la rénovation des logements, elle va continuer à discuter avec le Logement Molenbeekois qui a un plan d'investissements pour rénover le parc de logements. Le planning n'est par contre pas encore connu.

M. Essaghir rappelle que le projet a été longuement discuté en amont, avec les jeunes et les habitant.e.s du quartier, que cela prend du temps que les premiers résultats seront bientôt visibles et que plusieurs infrastructures pour les jeunes.

M. Wouters rappelle que le projet a déjà été discuté de nombreuses fois, lors d'autres réunions et qu'il s'inscrit dans une logique où la voiture sera de moins en moins présente étant donné les changements climatiques et les problèmes de ressources.

Un habitant indique que l'espace derrière la tour attire énormément de déchets et que le nombre de conteneurs du Logement Molenbeekois ne cesse d'augmenter. Mme la Bourgmestre répond que justement dans le cadre du projet, l'espace sera réaménagé en parc et que les conteneurs seront supprimés.

Une habitante pose la question du parc aquatique et rappelle les effets positifs de celui-ci sur l'emploi et sur le quartier. Mme la Bourgmestre répond que l'idée est toujours en discussion, que la région est en négociation pour acheter les terrains de la SNCB/Infrabel et que la Commune devra trouver un partenaire privé. Une première étude de faisabilité a été commandée par la SNCB.

Un riverain rappelle que pendant longtemps le quartier Decock n'a pas été favorisé au regard des investissements publics. Mme la Bourgmestre rappelle qu'aujourd'hui le Contrat de Quartier Durable va permettre d'investir 29 millions d'euros dans le quartier et que certaines infrastructures, comme Molenwest Square, sont déjà présentes.

